



« Sans théorie révolutionnaire, pas de mouvement révolutionnaire. »

(Lénine, 1902, *Que faire ?*)

Les dossiers du PCMLM
Kautilya, Machiavel, Richelieu et Mazarin



Table des matières

1. Les Fables de La Fontaine.....	2
2. La raison d'État.....	4
3. « Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours ».....	6
4. Vauban.....	8
5. La ville de Richelieu.....	11
6. La manutention des esprits.....	12
7. Les Maximes du cardinal de Richelieu.....	14
8. Une vision pragmatique-machiavélique.....	15
9. Richelieu réalise la «double vérité».....	17
10. Le positionnement pragmatique-machiavélique.....	19
11. La typologie typique de la France du XVIIe siècle.....	20
12. Richelieu sur le caractère national français.....	23
13. «La souveraineté n'est non plus divisible que le point en géométrie».....	25
14. Le Prince de Machiavel.....	26
15. La Fontaine et les Fables indiennes.....	28
16. l'Arthashastra.....	30

1. Les Fables de La Fontaine

Jean de La Fontaine (1621-1695) est considéré dans notre pays comme un illustre « fabuliste », terme qu'il a par ailleurs lui-même façonné. Mais la richesse de son œuvre pose un trouble à toute personne le lisant, car on a du mal à percevoir qui vise vraiment La Fontaine.

On fait ainsi apprendre certaines fables dès la maternelle, en pensant que finalement ce sont les enfants qui sont visés, les animaux étant uniquement plaisant. Cependant, la complexité des fables semble une évidence, et Jean-Jacques Rousseau est connu pour sa critique sur ce point.

Comme il le formule dans son *Émile* :

« On fait apprendre les fables de La Fontaine à tous les enfants, et il n'y en a pas un seul qui les entende. Quand ils les entendraient, ce serait encore pis ; car la morale en est tellement mêlée et si disproportionnée à leur âge, qu'elle les porterait plus au vice qu'à la vertu. »

Jean-Jacques Rousseau fait une longue explication des difficultés énormes qu'il y a pour un enfant à comprendre les Fables, sans compter qu'il est connu que la « morale » qui en ressort n'est pas nécessairement évidente !

Jean-Jacques Rousseau conclut alors sur un compromis, affirmant que seul un adulte moral peut saisir la teneur des *Fables* :

« Composons, monsieur de la Fontaine. Je promets, quant à moi, de vous lire avec choix, de vous aimer, de m'instruire dans vos fables ; car j'espère ne pas me tromper sur leur objet ; mais, pour mon élève, permettez que je ne lui en laisse pas étudier une seule jusqu'à ce que vous m'ayez prouvé qu'il est bon pour lui d'apprendre des choses dont il ne comprendra pas le quart ; que, dans celles qu'il pourra comprendre, il ne prendra jamais le change, et qu'au lieu de se corriger sur la dupe, il ne se formera pas sur le fripon. »

L'ensemble des commentateurs bourgeois navigue dans cette contradiction au sujet des

Fables, et au final on se contente de proposer l'image d'un La Fontaine brillant et littéraire, de mentalité individualiste, volontairement « épicurien », etc., bref on se contente de désamorcer le problème de fond.

Or, naturellement, le matérialisme historique répond à cette question. Il est très facile de comprendre qui visait La Fontaine, si l'on a un aperçu historique de la France d'alors.

La Fontaine visait, en fait, les mêmes personnes que visaient les grands écrits indiens que sont l'*Arthashastra*, le *Pamchataṃtra*, le *Hitopadesha*.

Ces deux derniers écrits sont d'ailleurs des fables, dans lesquelles justement La Fontaine a largement puisé.

Les commentateurs bourgeois ont imaginé un La Fontaine plaisant puisant dans l'antiquité gréco-romaine – parce qu'ils se sont auto-intoxiqués sur la portée de la prétendue « Renaissance ». Ils vont parfois même jusqu'à expliquer que La Fontaine aurait, de manière masquée, critiqué la monarchie absolue !

C'est une totale aberration. En réalité, La Fontaine a une démarche qui est celle de l'averroïsme politique. La Fontaine s'est en fait inspiré du *Pamchataṃtra*, connu en France sous le titre de « *Livre des lumières ou la Conduite des Rois* ».

Les Fables de La Fontaine, tout comme les fables et contes du *Pamchataṃtra* et du *Hitopadesha*, sont des leçons de réalisme et visent les personnes qui vont être au cœur de l'appareil d'État.

Dans le *Hitopadesha*, recueil indien de contes lui-même ayant sa source dans le *Pamchataṃtra*, on lit ainsi au début :

« Même possédée par un quelconque individualiste
la science rapproche du prince inaccessible un homme,
d'où son avenir fortuné !
Comme une rivière, même coulant en

basse région,
rejoint l'océan inaccessible,
d'où son heureuse destinée !

La science procure l'éducation,
de l'éducation se tire le talent,
du talent s'obtient la richesse
et, de la richesse, le dharma [la loi et l'ordre] :
c'est alors le bonheur !

Science des armes et des shâstra [traités],
ces deux sciences mènent à la gloire !
Dans la vieillesse, risible est la première,
toujours objet de respect la seconde.

Comme une empreinte gravée
sur un base neuf ne peut être modifiée,
ainsi la politique sera ici racontée
aux jeunes gens sous la fiction du conte. »

La première fable du premier recueil des *Fables* de La Fontaine, édité en 1668, s'adresse au fils de Louis XIV, qui avait six ans, et explique pareillement :

« Je chante les héros dont Ésope est le père,

Troupe de qui l'histoire, encor que mensongère,

Contient des vérités qui servent de leçons.

Tout parle en mon ouvrage, et même les poissons:

Ce qu'ils disent s'adresse à tous tant que nous sommes;

Je me sers d'animaux pour instruire les hommes.

Illustre rejeton d'un prince aimé des cieux,

Sur qui le monde entier a maintenant les yeux,

Et qui faisant fléchir les plus superbes têtes,

Comptera désormais ses jours par ses conquêtes,

Quelque autre te dira d'une plus forte voix

Les faits de tes aïeux et les vertus des

rois.

Je vais t'entretenir de moindres aventures,

Te tracer en ces vers de légères peintures;

Et si de t'agrèer je n'emporte le prix,

J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris. »

Mais de manière bien plus claire, il y a ce qu'on lit dans la préface qui précède cette fable. En apparence, on ne verra qu'une opération de « lèche-bottes », un exercice convenu ; en réalité, on y retrouve les qualités qui justement sont celles exigées par la raison d'État.

Voici ce que dit La Fontaine dans sa préface :

« Il fait en sorte que vous appreniez sans peine, ou, pour mieux parler, avec plaisir, tout ce qu'il est nécessaire qu'un prince sache. Nous espérons beaucoup de cette conduite. Mais, à dire vrai, il y a des choses dont nous espérons infiniment davantage: ce sont, Monseigneur, les qualités que notre invincible monarque vous a données avec la naissance; c'est l'exemple que tous les jours il vous donne.

Quand vous le voyez former de si grands desseins; quand vous le considérez qui regarde sans s'étonner l'agitation de l'Europe et les machines qu'elle remue pour le détourner de son entreprise, quand il pénètre dès sa première démarche jusque dans le coeur d'une province où l'on juge à chaque pas des barrières insurmontables, et qu'il en subjugué une autre en huit jours, pendant la saison la plus ennemie de la guerre, lorsque le repos et les plaisirs règnent dans les cours des autres princes; quand, non content de dompter les hommes, il veut triompher aussi des éléments; et quand, au retour de cette expédition où il a vaincu comme un Alexandre, vous le voyez gouverner ses peuples comme un Auguste: avouez le vrai, Monseigneur, vous soupirez pour la gloire aussi bien que pour lui, malgré l'impuissance de vos années; vous attendez avec impatience le temps où vous pourrez vous déclarer son rival dans l'amour de cette divine maîtresse.

Vous ne l'attendez pas, Monseigneur, vous le prévenez.

Je n'en veux pour témoignage que ces nobles inquiétudes, cette vivacité, cette ardeur, ces marques d'esprit, de courage et de grandeur d'âme, que vous faites paraître à tous les moments. Certainement c'est une joie bien sensible à notre monarque; mais c'est un spectacle bien agréable pour l'univers; que de voir ainsi croître une jeune plante qui couvrira un jour de son ombre tant de peuples et de nations. »

Le *Pamçhatamtra*, le *Hitopadesha* et les *Fables* de La Fontaine visent à former le responsable de l'État, celui que Machiavel appelle « *le Prince* » dans un ouvrage qui a la même fonction.

Le Prince doit disposer de qualités précises pour incarner l'État, pour porter l'appareil d'État. Et tout comme dans *l'Arthashastra*, on ne trouve dans ce que dit La Fontaine aucune référence à la religion...

On est ici, au siècle de Mazarin, de Richelieu, de Louis XIV, à l'époque de la naissance de l'État moderne.

Telle est la clef de l'entreprise de La Fontaine, une entreprise qui rentre dans un cadre décisif de l'histoire de France, à un moment où la monarchie absolue triomphe de la féodalité traditionnelle, avec Louis XIV réussissant ce qu'Ashoka en Inde ne put pas réaliser.

2. La raison d'État

Jean de La Fontaine a écrit ses *Fables* dans l'esprit de l'averroïsme politique. Comprendons cela.

Au moyen-âge, face à la religion et au clergé, les matérialistes se trouvaient isolés, car la nouvelle classe révolutionnaire, la bourgeoisie, était encore faible, voire inexistante. Pour cette

raison, le matérialisme européen, nommé « averroïsme », s'est transformé en averroïsme politique.

En fait Averroès lui-même avait fait la même tentative, en formulant le compromis de la « double vérité » : la religion et la science disaient la « même » chose mais de façon différente, la science n'étant pas rendue publique, et le roi servant en quelque sorte de médiateur.

Par le biais de John Wycliffe en Angleterre et de Jan Hus en Bohême, le matérialisme a aidé directement la monarchie dans son affrontement avec la religion et le clergé. Le matérialisme est devenu un outil dans les mains de la monarchie, qui pouvait ainsi justifier sa politique par la pratique, et non pas par la morale ou la religion.

C'était la naissance des sciences politiques en Europe, dont le représentant le plus célèbre est Nicolas Machiavel (1469-1527), l'auteur du *Prince*.

Néanmoins, on voit que dans l'histoire, le même phénomène a lieu partout où la situation est similaire.

On trouve donc en Inde le célèbre *Arthashastra*, traité politique écrit par un mystérieux « Kautilya », qui était en fait Chāṇakya (environ 350–283 avant notre ère), le grand ministre et tacticien de Chandragupta Maurya, le fondateur de l'empire Maurya et grand-père d'Ashoka.

On trouve aussi, beaucoup plus tard mais toujours en Inde, Ziauddin Barani (1285–1357) et sa *Fatwa-i-Jahandari*, ou « Administration d'un gouvernement temporel ». Barani était déjà tombé en disgrâce quand il a rédigé cet ouvrage, qui n'a eu par conséquent aucun impact dans l'histoire de l'Inde. Mais c'est un bon exemple d'averroïsme politique, et de son échec dans les pays islamiques, à cause de la puissance du clergé.

Et dans notre pays, à l'époque de la construction de la monarchie absolue, nous trouvons des ministres en chef qui étaient aussi des cardinaux : l'italien Giulio Mazzarino, connu

sous le nom de Jules Mazarin, et Armand Jean du Plessis de Richelieu.

Richelieu était, comme Chāṇakya, l'âme damné de l'État, et il a laissé un ouvrage d'importance dans le même domaine, son *Testament Politique*.

Kautilya, Barani, Machiavel, Mazarin et Richelieu n'avaient qu'un seul but : comprendre et expliquer ce qu'est un État, et comment le faire exister en tant que tel.

Quand ils évoquent le « Prince », le « roi », etc., ils parlent en fait de l'État, de l'État bourgeois ; c'est Lénine qui, au XXe siècle, va avec *l'État et la révolution* expliquer précisément ce qu'est un État socialiste.

L'État socialiste se fonde sur l'idéologie, car il disparaît en même temps que les classes, en même temps que la construction du socialisme en direction du communisme. Au contraire, l'État bourgeois, qui se fonde dans un premier temps sur la monarchie et ensuite sur la bourgeoisie, est une administration dont la fonction est de maintenir les choses telles qu'elles sont, au moyen de politiques et de l'armée – c'est à dire de façon nationale.

Selon les mots de Chāṇakya :

« une structure impériale nécessite deux choses essentielles : une administration bien organisée et la loyauté politique de ses sujets. »

Rejetant l'idéalisme, le moralisme et l'interférence du religieux, Kautilya (alias Chāṇakya), Barani, Machiavel, Mazarin et Richelieu ont théorisé l'État en tant qu'administration avec comme principe moteur l'efficacité.

Cela implique, vu de l'extérieur, du cynisme et de la cruauté, et cela peut en effet être le cas, comme en témoigne le siège de La Rochelle organisé par Richelieu.

L'État est ce qui compte, la chose la plus

importante est la « raison d'État », « l'intérêt national ».

Ainsi, Richelieu a écrit :

« Le secret est l'âme des affaires [d'État] », « Pour tromper un rival l'artifice est permis; on peut tout employer contres ses ennemis. »

Dans *l'Arthashastra* indien, on trouve une infinité de consignes pour gouverner l'État, organiser l'administration, satisfaire les masses afin d'éviter les troubles, le recours au meurtre et à des espions étant jugé légitime.

Chāṇakya explique en grands détails l'importance de l'espionnage, et même du meurtre. Il écrit :

« L'administrateur devrait poster dans tout le pays des agents secrets ayant l'apparence d'ascètes religieux, de moines errants, de charretiers, de saltimbanques, de jongleurs, de clochards, de diseurs de bonne fortune, de devins, d'astrologues, d'apothicaires, d'aliénés, de sourds, de muets, et de marchands de boissons, de pain, de viande ou de riz. »

Barani nous explique de façon tout aussi « technique » :

« La détermination (azm) ou la résolution (qasd) peuvent servir le bien ou le mal, peuvent être bienveillantes ou conflictuelles, concerner la religion ou des affaires séculaires, et le résultat peut être bénéfique ou destructeur.

De plus, la résolution peut s'atteler à des tâches possibles ou impossibles, à des entreprises difficiles ou à des problèmes faciles, elle peut apporter la prospérité ou la ruine, une bonne ou une mauvaise réputation, elle peut être bonne ou mauvaise.

En d'autres termes, la volonté dans sa forme abstraite n'a pas de valeur morale, mais quand elle opère, elle peut être

bonne ou mauvaise. »

Et bien sûr, *Le Prince* de Nicolas Machiavel a eu de grandes répercussions. Publié en 1532, l'ouvrage a été interdit par le Vatican en 1559, alors qu'il avait déjà été réimprimé 15 fois. Si sa circulation a ainsi été interrompue dans les pays catholiques, cela n'a pas été le cas en France, où la politique est devenue un nouveau sujet d'études sous François Ier, précurseur de Louis XIV.

3. « Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours »

La monarchie absolue a joué un rôle progressiste en unifiant le pays, en permettant l'existence d'un marché important et de l'administration de l'État. Le capitalisme n'aurait pas pu se développer dans un pays où régnait le chaos, et où un marché organisé ne disposait pas de ressources suffisantes.

Ainsi, les monarchies absolues ont dû produire leur idéologies unificatrice. C'est ce qu'on fait Akhénaton, Ashoka, Akbar le Grand et Jules César, en construisant un nouvel universalisme, une façon de vivre plus moderne et progressiste.

L'État apportait un saut civilisationnel, en tant que grand intégrateur. Dans cet esprit, on trouve dans notre pays Philippe de Beaumanoir (1250-1296), qui a recueilli en 1283 les lois de droit coutumier dans ses *Coutumes de Beauvaisis*, et qui était considéré par Montesquieu, un des plus grands penseurs des Lumières, comme « la lumière de son temps ».

N'oublions pas non plus la description que Joachim Du Bellay (1522-1560), un de nos plus grand poètes, fait de la France dans un vers devenu célèbre : « France, mère des arts, des armes et des lois ».

En Inde, Chāṇakya (vers 370–283 avant notre

ère) a eu un rôle de premier plan, en tant que ministre et stratège de Chandragupta Maurya. Il considérait qu'il y avait quatre branches de lois (chattushpadah) : le dharma (préceptes reposant sur la vérité), le vyavahara (accords et usages), le charitra (l'histoire, les coutumes), et le rajashasan (les édits royaux).

Ashoka, le petit fils de Chandragupta Maurya, a élaboré un concept de dharma adapté au nouvel empire, au delà des castes et du brahmanisme. L'empirisme en est la méthode principale.

Chāṇakya considérait déjà en son temps que les édits royaux étaient supérieurs au dharma, c'est-à-dire, à l'époque, la religion. Comme il l'écrit dans *Arthashastra*, « l'État c'est le roi (raj-rajyam) ».

Et l'État, c'est la prospérité de la société. La hiérarchie y est stricte. Bien sûr, cela signifie une administration très développée, que *l'Arthashastra* décrit avec précision. Il n'y a pas d'État sans administration :

« Le pouvoir ne peut être exercé efficacement qu'avec l'assistance de tiers. Une roue ne tourne pas seule. C'est pourquoi [le monarque] doit nommer des ministres et prendre en compte leurs opinions. »

Barani affirme de la même façon que l'administration doit être entièrement contrôlée par le roi, et donne une liste complète de ministres, d'un cabinet pour les décisions importantes. De plus, les lois suivent en apparence la Sharia religieuse, mais obéissent en fait au « Zawabit », c'est-à-dire les lois et les décrets de l'État, au nom de l'Istihasan (le bien public).

Nous trouvons ici la description de ce qu'est une nation dans son affirmation primitive : un pouvoir militaire utilisant une administration, qui explique sa domination sur un territoire, sur un peuple, de façon organique.

Nous trouvons aussi dans la loi romaine des concepts exprimant cela : la « summa potestas » (le pouvoir souverain) et le « plenitudo potestatis » (la plénitude des pouvoirs). En France, c'est le concept de « souveraineté » qui a été employé.

Et cette souveraineté dépasse le roi lui-même : parmi les dernières paroles de Louis XIV, il y a cette phrase centrale : « Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours ».

Le roi est un instrument – il est vrai, l'instrument principal – de l'État. Le roi doit accepter la réalité (et pas la religion), mais ne pas y plonger comme un tyran. S'il est tout puissant, c'est parce que l'État est tout puissant.

De ce fait, un roi doit se forger comme un instrument destiné à assurer la prospérité. On lit dans *l'Arthashastra* :

« Les freins à la prospérité sont : la passion, la colère, la nervosité, la pitié, la timidité, la bassesse, l'arrogance, une nature compatissante, de la considération pour l'autre monde, la bigoterie. »

« Car, si l'un des trois [buts de la vie], le bien spirituel, le bien-être matériel et le plaisir sensuel, est recherché à l'excès, il se trouve compromis, et par là même compromet les trois autres. »

Cela est vrai aussi pour les ministres. Dans son *Testament Politique*, le ministre Richelieu écrit à ce propos :

« La probité d'un ministre public ne supporte pas une conscience craintive et scrupuleuse, au contraire il n'y a rien de plus dangereux au gouvernement de l'État, vu qu'ainsi que du manquement de conscience il peut arriver beaucoup d'injustices et de cruautés ; le scrupule peut produire beaucoup d'émotions et d'indulgences préjudiciables au public, et qu'il est très certain que ceux qui tremblent aux choses les plus assurées, par

la crainte de se perdre, perdent souvent les États lorsqu'ils pourraient se sauver avec eux. »

Ici la politique naît avec l'État dans sa forme la plus structurée, qui décide et détient la souveraineté. Il agit de manière « scientifique », avec comme but la prospérité, sans parti pris quant à ce qui est bien ou mal.

L'État moderne se fonde sur l'organisation de toute la société, qui doit obéir au souverain, la « figure » de l'État, qui doit lui-même se subordonner à l'« art » de la politique.

Le siège de la Rochelle, orchestré directement par le ministre Richelieu de septembre 1627 à octobre 1628, est un exemple particulièrement cruel. Cette ville était l'une des plus peuplées de France, avec ses 30 000 habitants.

Le principal bastion protestant a ainsi été encerclé, isolé par 12 kilomètres de fortifications, 11 forts et 18 redoutes. Même l'accès à la mer était défendu par un mur maritime de 1400 mètres, construit sur des épaves lestées par un remblai.

A la fin du siège, les vieillards, les femmes et les enfants furent expulsés de la ville et moururent dans les tranchées, puis les 5000 combattants finirent par se rendre après 14 mois de siège.

Tel était le prix de l'intérêt national : la cruauté est une composante du devoir de l'État. Dans ses mémoires, Richelieu explique en ces termes le sens de ce siège :

« Il étoit vrai que si le Roi ne prenoit La Rochelle cette fois-ci, il ne la prendroit jamais, et les Rochelois et les huguenots seroient plus insolens que jamais, et que tous les ans on auroit la guerre par les huguenots et les grands factieux, la plupart desquels, et tous les petits qui vouloient faire fortune dans la confusion, appréhendoient qu'elle fût prise, autant que l'Angleterre, l'Espagne et tous les princes voisins ; mais que si le Roi la prenoit, il auroit la paix pour jamais ; que

sa réputation passeroit celle de ses prédécesseurs ; qu'il seroit le plus puissant roi de l'Europe, et arbitre des affaires de la chrétienté ; que, sans doute, un tel dessein seroit beaucoup traversé, qu'il y trouveroit beaucoup de difficultés, mais qu'il étoit certain que, s'il persévéroit, il l'emporteroit ...

Alors on entreprit, à bon escient, le siège de La Rochelle. »

Nous sommes ici au cœur de la « raison d'État ».

4. Vauban

La raison d'État doit s'exprimer coûte que coûte ; elle prime sur toutes les autres considérations. Elle est par conséquent portée par des gens d'une abnégation complète.

L'une des figures marquantes sur ce plan en France est ici Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban (1633 - 1707). Il est notamment à l'origine de fortifications qui jouèrent un rôle capital dans la stratégie de Louis XIV, et qu'on appellera la « ceinture de fer ».

Sont concernées des villes comme Lille, Belfort, Neuf-Brisach, Saint-Malo, Longwy, Saint-Martin-de-Ré ; ces fortifications seront d'une efficacité quasi complète jusqu'à l'avènement de l'artillerie.

Vauban fut, en effet, une grande figure de l'intelligence militaire, ayant tenu 40 sièges, ayant construit ou réparé au final plus d'une centaine de places fortes, tout en étant à côté penseur politique, urbaniste, statisticien, économiste, agronome, cartographe, hydrographe, topographe, fantassin, artiller, maçon, ingénieur des poudres et salpêtres mais aussi des mines et des ponts et chaussées, réformateur de l'armée (substitution du fusil au mousquet, remplacement de la pique par la baïonnette à douille), etc.

Vauban a théorisé les casernes, les tranchées

pour renforcer les fortifications, il va utiliser des maquettes, etc. Il va jusqu'à assumer une certaine tension avec le Roi, en publiant de manière clandestine un projet de réforme de l'impôt, appelant à un impôt de 10 % de toutes les classes sociales, et intitulé :

« Projet d'une dixme royale qui, supprimant la taille, les aydes, les doüanes d'une province à l'autre, les décimes du Clergé, les affaires extraordinaires et tous autres impôts onéreux et non volontaires et diminuant le prix du sel de moitié et plus, produiroit au Roy un revenu certain et suffisant, sans frais, et sans être à charge à l'un de ses sujets plus qu'à l'autre, qui s'augmenteroit considérablement par la meilleure culture des terres. »

Vauban a assumé l'État moderne jusqu'au bout, y compris jusqu'à subordonner le roi en tant que composante de la noblesse. En 1696, il écrit ainsi, pour donner un exemple, un document intitulé :

« Description géographique de l'élection de Vézelay, contenant ses revenus, sa qualité, les mœurs de ses habitants, leur pauvreté et richesse, la fertilité du pays et ce que l'on pourrait y faire pour en corriger la stérilité et procurer l'augmentation des peuples et l'accroissement des bestiaux. »

Vauban y fait une analyse précise, concrète et détaillée du mode de production dans la région de Vézelay, et propose de le moderniser. Voici comment il présente son analyse :

« Voilà une véritable et sincère description de ce petit et mauvais pays, faite après une très-exacte recherche, fondée non sur des simples estimations, presque toujours fautive, mais sur un bon dénombrement en forme et bien rectifié. »

Vauban fait un réquisitoire contre le mode de production féodal, dans l'esprit de la monarchie absolue logique avec elle-même et allant en direction de l'État moderne. Il le fait, bien entendu et c'est une limite allant avec sa situation, dans une démarche de type formelle – mathématique, « rationnelle », « pragmatique », etc.

Mais il le fait dans une démarche scientifique, progressiste pour son époque. Vauban suit ainsi une méthode, décrivant et se désolant d'une région pauvre où prédomine des méthodes de production agricole archaïques, toujours dans une perspective se voulant pratique, pragmatique, etc.

« Il y vient très-peu de chevaux, et ceux qu'on y trouve sont de mauvaise qualité et propres à peu de chose, parce qu'on ne se donne pas la peine ni aucune application pour en avoir de bons, les paysans étant trop pauvres pour pouvoir attendre un cheval quatre ou cinq ans ; à deux ils s'en défont, et à trois on les fait travailler, même couvrir : ce qui est cause que très-rarement il s'y en trouve de bons. »

« Il ne faut donc pas s'étonner si des peuples si mal nourris ont si peu de force. »

« Beaucoup d'autres vexations de ces pauvres gens demeurent au bout de ma plume, pour n'offenser personne. »

Il utilise alors toute sa capacité descriptive pour décrire l'ensemble de la situation :

« Le pays en général est mauvais, bien qu'il y ait de toutes choses un peu. L'air y est bon et sain, les eaux partout bonnes à boire, mais meilleures et plus abondantes en Morvan qu'au bon pays.

Les hommes y viennent grands et assez bien faits, et assez bons hommes de guerre, quand ils sont une fois dépaysés ; mais les terres y sont très-mal cultivées,

les habitants lâches et paresseux jusqu'à ne se pas donner la peine d'ôter une pierre de leurs héritages, dans lesquels la plupart laissent gagner les ronces et méchants arbustes.

Ils sont d'ailleurs sans industrie, arts, ni manufacture aucune, qui puissent remplir les vides de leur vie, et gagner quelque chose pour les aider à subsister : ce qui provient apparemment de la mauvaise nourriture qu'ils prennent, car tout ce qui s'appelle bas peuple ne vit que de pain d'orge et d'avoine mêlées, dont ils n'ôtent pas même le son, ce qui fait qu'il y a tel pain qu'on peut lever par les pailles d'avoine dont il est mêlé. Ils se nourrissent encore de mauvais fruit, la plupart sauvages, et de quelque peu d'herbes potagères de leurs jardins, cuites à l'eau, avec un peu d'huile de noix ou de navette, le plus souvent sans ou avec très-peu de sel. Il n'y a que les plus aisés qui mangent du pain de seigle mêlé d'orge et de froment. »

Vauban pose alors des solutions qui sont utiles à l'État tout entier, quitte à ce que la noblesse lâche du lest. C'est l'intérêt de l'État, de la nation qui prime.

« L'extrême pauvreté où ils sont réduits (car ils ne possèdent pas un pouce de terre) retombe par contre-coup sur les bourgeois des villes et de la campagne qui sont un peu aisés, et sur la noblesse et le clergé, parce que, prenant leurs terres à bail de métairie, il faut que le maître qui veut avoir un nouveau métayer commence par le dégager et payer ses dettes, garnir sa métairie de bestiaux, et le nourrir, lui et sa famille, une année d'avance à ses dépens ; et, comme ce métayer n'a pour l'ordinaire pas de bien qui puisse répondre de sa conduite, il fait ce qu'il lui plaît et se met souvent peu en peine qui payera ses dettes : ce qui est très-incommode pour tous ceux qui ont des fonds de terre, qui ne reçoivent jamais la juste valeur de leur revenu, et essuient souvent de grandes pertes par les fréquentes banqueroutes de ces gens-là. »

« Au surplus, ce pays serait très-capable d'une grande amélioration, si, au lieu de toutes les différentes levées de deniers qui se font pour le compte du roi par des voies arbitraires, qui ont donné lieu à toutes les vexations et voleries qui s'y font depuis si longtemps, on faisait :

I. Une recherche exacte du revenu des fonds de terre et de bestiaux en nature, et de l'industrie, des arts et métiers qui s'y professent ; qu'on réglât ensuite les impositions sur le vingtième des revenus, sans autre égard que celui d'imposer légalement sur tous les biens apparents d'un chacun, exempts de frais et de violence.

II. Si on trouvait moyen d'abrèger les procès pour imposer quelque rude châtiment, tant à ceux qui jugent mal, par corruption ou négligence, qu'à ceux qui plaident de mauvaise foi et par obstination.

III. Si le roi, bien persuadé que la grandeur de ses pareils se mesure par le nombre des sujets, commettait d'habiles intendants, gens de bien, pour avoir soin d'économiser les pays et les mettre en valeur, tant par l'amélioration de la culture des terres et augmentation des bestiaux, que pour y introduire des arts et manufactures propres au pays.

IV. Si on tenait de plus près la main à l'observation des ordonnances touchant la coupe des bois.

V. Si on rendait les rivières d'Yonne et de Cure navigables aussi loin qu'elles pourraient être nécessaires au pays.

VI. Si on y faisait faire quantité d'arrosements qui pourraient augmenter la fertilité des terres et l'abondance des fourrages presque de moitié, et à même temps le nombre des bestiaux à proportion, ce qui produirait trois profits considérables : 1° par de plus grandes ventes de bestiaux ; 2° par le laitage, qui contribue beaucoup à la nourriture des peuples, spécialement des enfants ; 3° par les fumiers, qui augmenteraient de

beaucoup la fertilité des terres.

VII. Et, pour ne pas demeurer en si beau chemin, ne pourrait-on pas ajouter : si on réduisait toutes les mesures de l'élection, et même celles de tout le royaume, à une seule de chaque différente espèce, avec les subdivisions nécessaires, sans égard aux mauvaises objections qu'on pourrait faire en faveur du commerce, qui sont toutes fausses et ne favorisent que les fripons.

VIII. Si on réduisait toutes les différentes coutumes en une, qui fût universelle et la seule dont il fût permis de se servir.

IX. Si, Dieu donnant la paix à ce royaume, Sa Majesté faisait sa principale application d'acquitter les dettes de l'État et de l'affranchir de toutes les charges extraordinaires dont il est accablé à l'occasion de la guerre présente et passée, sans autre distraction que du paiement des gens de guerre entretenus et des charges et dépenses absolument nécessaires.

X. Si le roi établissait une chambre de commerce et de manufacture, composée de quatre ou cinq vieux conseillers d'État et d'autant de maîtres des requêtes, qui eussent leurs correspondances bien établies par toutes les villes commerçables de ce royaume, et dont la seule application fût de diriger ledit commerce, l'accroître, le protéger et maintenir, recevant sur cela les avis des plus forts négociants, et entretenant de bonnes correspondances avec ceux des pays étrangers. »

Vauban est un parfait exemple de cadre de la monarchie absolue, posant l'intérêt national, qui ne sera assumé en tant que tel que par la bourgeoisie.

5. La ville de Richelieu

Si Vauban a façonné des fortifications, c'est qu'en France, la monarchie absolue a pu se développer jusqu'à intégrer l'architecture dans son programme.

Cette architecture est, dans le cadre de l'État sous la forme de la monarchie absolue, totale : sa forme et son fond doivent être parfaitement inter-reliés, se répondre sur tous les plans. Le château de Versailles exige une étude approfondie, tout comme les châteaux de François Ier (ainsi que son projet de Franciscopolis, qui deviendra Le Havre), mais l'on peut déjà comprendre ce phénomène avec la ville de Richelieu et les constructions de Vauban.

Le cardinal de Richelieu a, en effet, ni plus ni moins que repris le domaine de ses ancêtres, pour permettre à l'architecte Jacques Lemercier – qui a réalisé la Sorbonne et ce qui deviendra le Palais-Royal à Paris – de réaliser un château et une nouvelle ville.

Celle-ci, que Jean de La Fontaine qualifiera de « plus beau village de l'univers », est conforme à l'esprit de l'époque, occupant une surface rectangulaire de 700 mètres de long sur 500 mètres, avec une symétrie gérée par deux places (appelées Royale et du Cardinal).

La symétrie était tellement d'importance, comme on s'en doute, qu'une quatrième porte monumentale... factice fut construite, afin d'équilibrer le tout.

La ville devait devenir le témoignage de la force du ministère lié au Roi : les futurs propriétaires de maisons étaient exemptés d'impôts mais devaient bien entendu passer par un constructeur lié au ministre, et le Roi donna l'autorisation de murailles, de fossés (c'est-à-dire de douves), d'une halle, de quatre foires annuelles et de deux marchés par semaine.

La ville s'effondrera avec le régime, et en 1805 le domaine est revendu pierre par pierre.

Jean de La Fontaine dit à l'époque de la ville

:

« Étant arrivés à Richelieu, nous commençâmes par le château, dont je ne vous enverrai pourtant la description qu'au premier jour. Ce que je vous puis dire en gros de la ville, c'est qu'elle aura bientôt la gloire d'être le plus beau village de l'univers.

Elle est désertée petit à petit, à cause de l'infertilité du terroir, ou pour être à quatre lieues de toute rivière et de tout passage. En cela son fondateur, qui prétendoit en faire une ville de renom, a mal pris ses mesures, chose qui ne lui arrivoit pas fort souvent.

Je m'étonne, comme on dit qu'il pouvoit tout, qu'il n'ait pas fait transporter la Loire au pied de cette nouvelle ville, ou qu'il n'y ait fait passer le grand chemin de Bordeaux. Au défaut, il devoit choisir un autre endroit, et il en eut aussi la pensée; mais l'envie de consacrer les marques de sa naissance l'obligea de faire bâtir autour de la chambre où il étoit né (...). Peut-être aussi que l'ancien parc de Richelieu, et les bois de ses avenues, qui étoient beaux, semblèrent à leur maître dignes d'un château plus somptueux que celui de son patrimoine; et ce château attira la ville, comme le principal fait l'accessoire.

Enfin elle est à mon avis
Mal située et bien bâtie :
On en a fait tous les logis
D'une pareille symétrie.

Ce sont des bâtiments fort hauts,
Leur aspect vous plairait sans faute :
Les dedans ont quelques défauts;
Le plus grand, c'est qu'ils manquent
d'hôte.

La plupart sont inhabités ;
Je ne vis personne en la rue :
Il m'en déplut; j'aime aux cités
Un peu de bruit et de cohue.

J'ai dit la rue, et j'ai bien dit,
Car elle est seule, et des plus droites :
Que Dieu lui donne le crédit

De se voir un jour des cadettes.

Vous vous souviendrez bien et beau
Qu'à chaque bout est une place
Grande, carrée, et de niveau ;
Ce qui sans doute a bonne grâce.

C'est aussi tout, mais c'est assez.
De savoir si la ville est forte,
Je m'en remets à ses fossés,
Murs, parapets, remparts, et porte.

(...)

J'oublois à vous marquer que ce sont des gens de finance et du conseil, secrétaires d'état, et autres personnes attachées à ce cardinal, qui ont fait faire la plupart de ces bâtiments, par complaisance et pour lui faire leur cour. »

La ville de Richelieu témoigne de la force de l'administration, qui dirige le pays et le façonne à son image.

6. La manutention des esprits

Tant les fortifications de Vauban que la ville créée par Richelieu, et bien sûr Versailles, témoignent de la façon dont les comportements sont façonnés par des exigences culturelles.

On est ici dans la « manutention des esprits », dans le développement d'une opinion publique civilisée, mais encadrée. Le philosophe post-moderne Michel Foucault a développé ici toute une argumentation idéaliste comme quoi la société aurait réprimé les individus et leurs libertés.

En réalité, il s'agit ici d'une affirmation de civilisation, ce qui ne va pas sans contrôle afin de rationaliser les faits et les actes, pour dépasser les arriérations. C'est en ce sens que sont organisés à Lyon un Hôpital de la Charité et à Paris un Hôpital général, sorte de pénitenciers pour personnes mendiantes, visant à les réintégrer socialement.

Selon la même stratégie de socialisation, et toujours à Lyon et à Paris, à la fin du XVI^e siècle, l'État généralisa les aumônes générales qui dépendaient des autorités municipales, concurrençant par conséquent l'Église dont l'impact auprès des masses passait notamment par la « charité ».

Et dès 1607, Henri IV ouvrit un Hôpital dénommé Saint-Louis, face à l'épidémie de peste, qui servira par la suite pour les victimes de maladies contagieuses.

Cependant, rien ne serait plus faux que d'y voir une politique de restriction et de répression : ce serait un contre-sens formidable. En réalité, il s'agit d'un développement général de la société.

Au XVII^e siècle, il y avait ainsi un lieu très important à Paris, un véritable centre névralgique pour la monarchie absolue : l'île de la Cité. Cette petite île sur la Seine avait été le lieu de résidence des rois de France du Xe au XIV^e siècle, par la suite c'est le Palais de justice qui s'y installa.

Or, ce Palais de Justice abritait une galerie marchande. Les membres les plus éminents du régime, nobles comme fonctionnaires de l'appareil d'État, pouvaient se procurer des biens auprès de gantiers, de merciers, de libraires, de chapeliers, d'orfèvres, etc.

Corneille, dans sa pièce *La Galerie du palais*, place quelques scènes justement dans le cadre de cette galerie, incontournable pour l'époque. Il va de soi que cela joue nécessairement positivement sur l'accumulation du capital afin de généraliser le capitalisme.

Cependant, on y trouve une dimension directement politique, relevant parfaitement de l'averroïsme politique, puisque la religion n'était pas présente. La galerie marchande hébergeait, en effet, également des libraires.

Cela signifie qu'il existait un lieu où l'appareil d'État trouvait à sa disposition Cicéron, Plutarque, Sénèque, Boccace, Vésale, Rabelais ou bien sûr Machiavel. C'est un

élément clef dans l'affirmation de l'idéologie étatique allant dans un sens non religieux.

Une version « populaire » de cette galerie existait ailleurs au même moment : le Pont-Neuf, non loin, abritait également des marchands, mais dans une dynamique populaire voire plébéienne et, par conséquent, et c'est ce qui compte ici, avec principalement une dimension urbaine.

Il faut cependant relativiser cette dimension urbaine : elle n'avait pas la force idéologique et la vigueur insurrectionnelle de ce qu'on trouvait dans la Prague du début du XVe siècle, elle n'avait pas non plus de prolongement dans les campagnes, et elle faisait face à une administration étatique solide.

C'est-à-dire qu'en France, l'urbanisation a été intégrée dans le projet de la monarchie absolue, d'où justement la reconnaissance du théâtre comique de Molière, aux côtés de la Tragédie comme genre aristocratique et supérieur.

Un élément clef de ce processus historique, que seul met en lumière le matérialisme historique, est la constitution de la *Gazette*, fondée en 1631 par le protestant Théophraste Renaudot (1586-1653), qui intégra par la suite les *Nouvelles ordinaires* de divers endroits, fondées par le calviniste Jean Epstein.

Cet organe de presse fut, ni plus ni moins, la voix du régime, la voix de Richelieu, puis de Mazarin.

Toutes les personnes liées à l'État trouvaient à leur disposition les informations sur le régime ; la *Gazette* tirait à 8000 exemplaires et disposait de 35 éditions, plus ou moins pirates, en province.

C'est avec cela en arrière-plan que l'on peut comprendre la fondation par Richelieu de « l'Académie française », en 1635, qui a comme tâche de normaliser la langue française. L'État a besoin d'une solide administration, s'appuyant sur un langage précis, avec des termes techniques à maîtriser.

De la même manière fut fondée par Louis XIV, en 1667, l'Académie royale des sciences qui siégeait au Louvre.

Un tableau connu représente Colbert qui présente à Louis XIV les membres de l'Académie Royale des Sciences. Ce tableau est de Henri Testelin (1616-1695), lui-même un des fondateurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture en 1648.

Il faut également mentionner Allégorie à Louis XIV, protecteur des Arts et des Sciences, de Jean Garnier (1632-1705).

La société est portée en avant par la superstructure organisée en monarchie absolue, dépassant le féodalisme, au grand dam de la noblesse.

7. Les Maximes du cardinal de Richelieu

Le cardinal de Richelieu, figure marquante de la monarchie absolue, a synthétisé son expérience dans des « *Maximes* ». Il s'agit par conséquent d'un ouvrage capital, et il est surprenant que cette œuvre ne se retrouve nulle part, même pas sur internet.

Le commentaire des *Maximes* du cardinal de Richelieu devrait faire obligatoirement partie de l'éducation scolaire, afin de comprendre les tenants et aboutissants du régime historique de la monarchie absolue.

Sans cela, on en revient à une lecture de ce régime comme étant une tyrannie, la domination d'un individu. Or, en réalité, la monarchie absolue relève de la contradiction au sein de la monarchie, et marque le triomphe des forces progressistes sur les forces réactionnaires, au sein même de la féodalité.

Richelieu expose ainsi, dans ses *Maximes*, la valeur de l'expérience pratique, la nécessité d'appréhender les phénomènes en les évaluant ; tout cela relève de l'averroïsme politique.

Richelieu exprime d'ailleurs la position du

ministre principal ; il fait donc la même chose que le ministre ayant écrit *l'Arthashastra* en Inde antique. Et il souligne forcément la nécessité qu'a le monarque de déléguer des tâches à un personnel efficace ; de fait, avec la monarchie absolue, apparaît l'administration moderne.

On comprend dans quelle mesure cette exigence du raisonnable se heurte directement avec la féodalité qui revendique l'hérédité comme seul critère.

C'est en ce sens qu'il faut comprendre les appels incessants de Richelieu en faveur d'une vie réglée. Lorsque Louis XIV mène une vie réglée comme une horloge à Versailles dont le rythme est également réglé de la même manière, cela est censé permettre une affirmation de civilisation, d'ordre.

Il y a donc deux valeurs : la raison et l'ordre. Les *Maximes* du cardinal de Richelieu commence ainsi de la manière suivante :

« Si vivre en oisiveté n'est pas vivre, et beaucoup plus, si vivre dans le vice est mourir, qui se peut vanter de vivre l'espace d'une année entière en ce monde, consommant, comme nous le faisons, cette partie du temps à ne rien faire, et presque tout à faire autre chose que ce que nous devons ?

Nul ne peut quasi prétendre cet espace de vie. »

Et Richelieu affirme également :

« Le dérèglement de la conscience est la vraie source de toutes les imperfections de l'homme. »

« La lumière naturelle fait connaître à un chacun que l'homme ayant été fait raisonnable, il ne doit rien faire que par raison, puisque autrement il ferait contre sa nature, et par conséquent contre celui même qui en est l'auteur. »

Ce n'est pas tout. Richelieu fait également triompher la raison au sein de tout le régime ; il ne se contente pas de l'administration, il considère que toute la division du travail au sein du régime peut directement se fonder sur une attitude raisonnable et une compréhension de la valeur de celle-ci.

Par conséquent, le véritable roi est celui qui joue sur la raison ; Richelieu explique ainsi :

« L'autorité contraint à l'obéissance, mais la raison y persuade, et il est bien plus à propos de conduire les hommes par des moyens qui gagnent insensiblement leur volonté, que par ceux qui, le plus souvent, ne les font agir qu'en tant qu'ils forcent. »

Cela rentre en contradiction ouverte avec la féodalité qui est fondée sur la violence de la noblesse et de ses chevaliers sur la paysannerie. Richelieu en était bien sûr conscient, et il le dit même :

« C'est un défaut assez ordinaire à ceux nés dans la noblesse d'user de violence contre le peuple à qui Dieu semble plutôt avoir donné des bras pour gagner sa vie que pour la défendre. »

Ainsi, la monarchie absolue n'a nullement été un régime simplement « despotique », une sorte d'excroissance ultra-autoritaire de la féodalité. La monarchie absolue est née dans la féodalité, mais déjà contre elle, parce qu'elle portait en elle l'exigence de passer à un niveau supérieur.

La manière de gouverner du roi dans la monarchie absolue n'est pas « personnelle », mais étatique, et déjà nationale parce que les éléments présents dans l'économie que dans la superstructure idéologique, par l'averroïsme politique, par l'exigence de la rationalité.

Ce que Richelieu pose avec ses *Maximes*, c'est le triomphe de la raison dans la gouvernance ; par là même, c'est une

déclaration de guerre aux manières féodales et leur irrationalité. C'est ainsi Louis XIII, dont le ministre fut Richelieu, qui décida de mettre un terme à l'autorisation des duels.

Par la suite, ce sont onze édits qui furent rendus sous Louis XIV contre les duellistes (1643, 1644, 1646, 1651, 1653, 1668, deux en 1679, 1704, 1711).

La fin officielle du duel mettait un terme à la primauté de la dignité individuelle aristocratique, et annonçait la soumission à l'efficacité étatique.

Un contre-exemple à cela dans le passé fut par exemple le duel, à la veille même de la bataille de Poitiers en 1356 face aux Anglais, entre le maréchal de Clermont et Jean Chandos, avec comme cause le fait que chacun avait dans leurs armes respectives la même « Dame d'azur au soleil rayonnant ».

8. Une vision pragmatique-machiavélique

Le régime de la monarchie absolue était donc autoritaire, en rupture avec la noblesse et la féodalité, et cela non pas dans le sens d'aller en direction d'une sorte de « dictature individuelle » historiquement impossible, mais bien en direction de l'intérêt général.

Un épisode connu est ici l'arrestation, réalisée par d'Artagnan, de Nicolas Fouquet, marquis de Belle-Île, vicomte de Melun et Vaux (1615-1680), à la suite d'une grande fête donnée au château de Vaux-le-Vicomte.

Nicolas Fouquet était le surintendant des finances, et la magnificence de sa fête et de son château témoignait de sa fonction de parasite de l'État ; Nicolas Fouquet se servait de manière disproportionnée par rapport à sa fonction. Sa mise à l'écart, violente, était inévitable.

Le cardinal de Richelieu était bien entendu tout à fait conscient des apparences, mais il

justifie précisément la répression au nom de l'histoire. Dans ses *Maximes*, on lit ainsi :

« Le succès qui a suivi les bonnes intentions qu'il a plu à Dieu me donner, pour le règlement de l'État, justifiera aux siècles à venir la fermeté avec la quelle j'ai constamment poursuivi mon dessein. »

Comme on le voit, sa position est matérialiste ; elle ne repose ni sur la morale ni sur la religion. Il s'agit de renforcer l'État et si cela a fonctionné, alors c'était juste. L'État est le critère de vérité, et cela à travers le processus historique.

On a ainsi, pour la première fois, une tentative d'élaborer une vision à long terme de l'histoire. L'origine de cette réflexion est justement l'efficacité. Dans les *Maximes*, on peut ainsi lire :

« En toute affaire, avant d'y entrer, il faut considérer comment on en pourra sortir.

Aux choses de gouvernement, la difficulté ne gît pas à connaître le mal, mais à y trouver un remède moins dangereux que la maladie. »

Comme cependant le sens de l'histoire n'était pas compris, la lutte des classes n'est pas vue, on a une vision pragmatique-machiavélique. Il faut savoir être souple, s'adapter à toutes les situations, ne jamais considérer que l'histoire se répète, etc.

C'est une vision typique de la monarchie absolue, que l'on retrouvera par la suite affirmée par de nombreux théoriciens courants politiques, y compris prétendument marxiste. La vision pragmatique – machiavélique d'un Clausewitz n'est pas éloignée de la conception de guerre populaire par en haut du général vietnamien Giap, ou encore des traditions marxistes-léninistes indienne et philippine.

Voici comment le cardinal de Richelieu

formule cette vision pragmatique-machiavélique :

« La capacité des conseillers ne requiert pas une suffisance pédantesque ; il n'y a rien de plus dangereux, pour l'État, que ceux qui veulent gouverner les royaumes par les maximes qu'ils tirent de leurs livres ; ils les ruinent souvent tout à fait par ce moyen, parce que le passé ne se rapporte pas au présent, et que la constitution des temps, des lieux, et des personnes est différente.

Elle requiert seulement bonté et fermeté d'esprit, solidité de jugement, vraie source de la prudence, teinture raisonnable des lettres, connaissance générale de l'histoire et de la constitution présente de tous les États du monde et particulièrement de celui auquel on est. »

La monarchie absolue porte donc la science vers l'avant, en rejetant l'idéalisme de l'ancienne forme de domination et en assumant le critère de l'efficacité, dont la figure du roi dominant « personnellement » n'est qu'un masque.

Ce que représente le roi c'est, et cela pour la première fois historiquement, un intérêt général « lointain », non immédiat, calculé. Gouverner ce n'est pas gérer, mais établir une compréhension s'étalant sur des années, avec une évaluation systématique des phénomènes en cours.

Richelieu explique ainsi :

« Les plus petits manquements produisent de grands inconvénients ; il faut, en matière d'État, exécuter ce qui est commandé avec une exacte diligence, et les maux, pour légers qu'ils soient en leur commencement, ne doivent pas être méprisés. Les plus grands fleuves ne sont pas plus considérables en leur source que les moindres ruisseaux. »

Prévoir et agir conformément à cela est le devoir de « celui qui tient le timon de l'État »,

et par là il ne faut pas comprendre simplement le roi : il y a aussi le ministre suprême. Richelieu l'exprime de la manière suivante :

« Quand les affaires de l'État se trouvent en une fâcheuse extrémité, il a toujours été jugé absolument nécessaire que le prince, qui n'agit pas immédiatement par lui-même, se remette entièrement de toutes choses à un seul, se confiant en lui totalement. »

L'unité de la direction, voilà ce que présuppose la monarchie absolue, ce qui est un progrès historique par rapport à une société divisée en forces centrifuges, empêchant l'utilisation générale des forces sociales.

Il est facile de voir que dans les années 1930, face à la brillante Union Soviétique de Staline, les régime fascistes ont justement utilisé les apparences de la monarchie absolue pour prétendre « guider » la société, alors que la base du régime étaient les forces monopolistes du capital. Le concept de « führer » et de « duce » était une caricature complète de ce qu'a été le roi dans la monarchie absolue.

Il est de ce fait aberrant que l'interprétation de la monarchie absolue ait basculé, de manière erronée et décadente, dans l'interprétation d'une dictature « personnelle » du roi.

9. Richelieu réalise la « double vérité »

Si donc Richelieu était un cardinal, son activité politique reposait sur une base absolument non religieuse. Le travail en tant qu'homme politique est séparé totalement du travail en tant qu'homme religieux.

Richelieu a donc réalisé le principe de la « double vérité » exigé sans succès par Averroès, et consistant à dire que les scientifiques et les religieux doivent travailler de manière autonome, les deux disant la même chose mais

de manière « différente ».

Dans les pays musulmans, une telle proposition a été écrasée par les forces cléricales nullement dupes du matérialisme qui se profilait ; dans les pays marqués par le protestantisme, le processus de « double vérité » a pu se lancer en brisant l'unité de l'Église, le fait qu'il y ait un pape dont les décisions sont impératives.

En France, ce n'est donc pas la bourgeoisie qui a ainsi lancé ce processus, mais la monarchie absolue. On a le même processus qu'en Inde avec *l'Arthashastra* et Ashoka, des centaines et des centaines d'années plus tôt.

Richelieu théorise de ce fait une philosophie de la politique, placée en dehors de la religion. Voici comment Richelieu exprime la question de la nécessaire « méditation » pour en quelque sorte digérer son travail politique.

« Les États sont bien heureux qui sont gouvernés par des gens sages, mais d'autant plus tels gouverneurs sont sages, d'autant moins sont-ils heureux, le fait d'un État étant si grand que plus un homme est sage, plus en appréhende-t-il la pesanteur, et plus est-il en perpétuelle méditation pour l'empêcher qu'il ne l'accable. »

Cette réflexion sur la méditation fait inmanquablement penser à ce qu'a affirmé Aristote ; la réflexion sur la « pesanteur », à une époque marquée par le développement de la science, est importante aussi et il y aurait un grand travail de recherches à faire en ce sens.

Dans le prolongement de cette logique, on peut déjà noter comment Richelieu parle de la question de ce qui met en branle un phénomène, dépassant ainsi la pesanteur, et Richelieu était quelqu'un de trop cultivé pour ne pas savoir qu'avec la phrase suivante, il faisait une allusion directe à Aristote :

« Ainsi que le mouvement du ciel n'a besoin que de l'intelligence qui le meut,

ainsi la force d'esprit est seule suffisante pour conduire un État, et celle des bras et des jambes n'est pas nécessaire pour remuer tout le monde.

Ainsi que celui qui gouverne au vaisseau n'a autre action que de l'œil pour voir la boussole, ensuite de quoi il ordonne qu'on tourne le timon comme il estime à propos, ainsi en la conduite de l'État, rien n'est requis que l'opération de l'esprit qui voit et ordonne tout ensemble ce qu'il juge devoir être fait. »

Chez Aristote en effet, les astres ont un mouvement circulaire, qui leur est commandé par une « intelligence », et plusieurs « intelligences » existent de manière hiérarchisée depuis le « moteur » central qui, chez Aristote, équivaut au concept de « Dieu ».

Richelieu a donc une conception technique - logique de la politique, une vision pratiquement mécanique, mais dans l'esprit d'une mécanique de précision, demandant beaucoup de tact et de sensibilité individuelle pour saisir les nuances.

De là viennent les exigences concernant les qualités du roi. Celui-ci ne peut pas céder à ses propres « tendances », quelles qu'elles soient ; il doit rester méthodique. Richelieu dit ainsi :

« Il est arrivé tant de maux aux princes et à leurs États, lorsqu'ils ont plutôt suivi leurs sentiments que la raison, et qu'au lieu de se conduire par la considération des intérêts publics, leurs passions ont été leurs guides, qu'il m'est impossible de ne supplier pas V.M. [Votre Majesté] d'y faire souvent réflexion, pour se confirmer de plus en plus ce qu'elle a toujours pratiqué au contraire. »

« L'opiniâtreté, la fermeté à faire ce qu'elle veut, l'impatience de voir sa volonté combattue et retardée sont ordinaires à la grandeur.

Les rois qui agissent plus par leurs mouvements et impétuosités naturelles que par la raison sont sujets à faire de grandes fautes qui, souvent, ne peuvent être réparées ni par le temps, ni par

prudence, ni par aucun art. »

C'est d'ailleurs le grand critère de l'efficacité :

« Une conduite non uniforme et sans suite assurée est un grand manquement, et le pire qui soit en politique, où l'unité d'un même esprit et la suite des mêmes desseins et moyens conservent la réputation, assurent ceux qui travaillent dans les affaires, donnent terreur à l'ennemi et atteignent bien plus certainement et promptement à la fin que non pas quand la conduite générale n'est pas correspondante à toutes ses parties, mais comme d'une personne qui erre et qui, prenant tantôt un chemin, tantôt un autre, travaille beaucoup sans s'avancer au lieu où elle tend. »

Richelieu est matérialiste, dans la mesure où il pense que l'étude d'un phénomène et les actions adéquates permettent d'aboutir à la situation la moins mauvaise, qui peut même être bonne.

Cependant, son matérialisme a des limites de classe ; sa conception de la politique est gestionnaire, son matérialisme empirique.

C'est l'averroïsme politique, le matérialisme assumé par la monarchie absolue, et porté par des intellectuels bourgeois confiant le matérialisme à la couche administrative dominante, en raison de la faiblesse de la bourgeoisie dans sa lutte face à l'aristocratie.

De par ce processus historique, la bourgeoisie française va être durablement influencé idéologiquement par ce processus dont, au bout, elle sort renforcée, la révolution française assumant directement les grandes administrations de l'État devenu moderne avec la monarchie absolue.

10. Le positionnement pragmatique-machiavélique

Ce qui est caractéristique d'une vision pragmatique-machiavélique, c'est qu'il y a toujours « quelque chose à dire », toujours un « positionnement » à avoir.

Contrairement en effet au matérialisme dialectique qui considère que la contradiction est interne et où il existe une certaine « attente », la vision pragmatique-machiavélique est perpétuellement « active » et tente de « composer » avec la réalité.

Cela sous-tend la présence de conseillers, dont l'importance est capitale.

Pour cette raison, le choix des conseillers est décisif : il faut que ceux-ci aient uniquement la raison d'État comme méthode et l'intérêt général – celui de l'État – en ligne de mire.

Richelieu dit ainsi :

« En matière d'État, il est souvent de la prudence d'approuver les choses que l'on ne peut empêcher. Le pire conseil qui puisse être est de ne s'arrêter à aucun.

Les intérêts publics doivent être l'unique fin du prince et de ses conseillers, ou du moins les uns et les autres sont obligés de les avoir en si singulière recommandation, qu'ils les préfèrent à tous les particuliers.

Il est impossible de concevoir le bien qu'un prince, et ceux dont il se sert en ses affaires, peuvent faire s'ils suivent régulièrement ce principe, et on ne saurait s'imaginer le mal qui arrive à un État quand on préfère les intérêts particuliers aux [intérêts] publics, et que ces derniers sont réglés par les autres.

La vraie philosophie, la loi chrétienne et la politique enseignent si clairement cette vérité, que les conseillers d'un prince ne sauraient lui mettre trop souvent devant les yeux un principe si nécessaire, ni le prince châtier assez sévèrement ceux de son conseil qui sont assez misérables pour ne le pratiquer pas. »

Richelieu en fait sa grande thèse, historique et capitale pour l'histoire de notre pays. De fait, un régime comme celui de la Ve République, avec son rapport ambigu entre président et premier ministre, est issu de cette conception de Richelieu.

Voici ainsi comment, dans ses *Maximes*, il présente ce dont dépend la félicité des États :

« Le plus mauvais gouvernement est celui qui n'a d'autre ressort que la tête d'un prince qui, étant incapable, est si présomptueux qu'il ne fait état d'aucun conseil ; le meilleur de tous est celui dont le principal mouvement est en l'esprit souverain qui, bien que capable d'agir par soi-même, a tant de modestie et de jugement, qu'il ne fait rien sans bon avis, fondé sur ce principe qu'un œil ne voit pas si clair que plusieurs (...).

Un prince capable est un grand trésor en un État ; un conseil habile et tel qu'il doit être n'en est pas un moindre, mais le concert de tous les deux ensemble est inestimable, puisque c'est de là que dépend la félicité des États. »

C'est cette conception du « ministère » qui a le plus frappé les esprits, et tant de nombreux témoins de l'époque que les intellectuels bourgeois ont par la suite réduit Richelieu à cette figure du ministre surveillant tout, manipulant tout, oppressant le peuple, etc.

C'est également l'impression du peuple à sa mort, et Corneille se permettra alors également ce « bon mot » :

« Qu'on parle mal ou bien du fameux cardinal,

Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien :

Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal ;

Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien. »

Corneille ira encore plus loin à la mort de

Louis XIII, peu après celle de Richelieu qui fut son premier ministre :

« Sous ce marbre repose un monarque sans vice,

Dont la seule bonté déplut aux bons François,

Et qui pour tout péché ne fit qu'un mauvais choix

Dont il fut trop longtemps innocemment complice.

L'ambition, l'orgueil, l'audace, l'avarice,

Saisis de son pouvoir, nous donnèrent des lois ;

Et bien qu'il fût en soi le plus juste des rois,

Son règne fut pourtant celui de l'injustice.

Vainqueur de toutes parts, esclave dans sa cour,

Son tyran et le nôtre à peine perd le jour,

Que jusque dans la tombe il le force à le suivre.

Jamais de tels malheurs furent-ils entendus ?

Après trente-trois ans sur le trône perdus,

Commençant à régner, il a cessé de vivre. »

De fait, ce qui a été retenu ce n'est pas tant la conception pragmatique-machiavélique comme aspect principal, mais le système « organique » d'État extrêmement bien organisé et délimité.

Voici précisément comment Richelieu formule cette conception :

« La réputation de l'État est préférable à toutes choses ; sans elle, tous les hommes et tout l'or du monde ne nous serviraient de rien, et nos vies et nos biens seraient exposés en proie à l'étranger.

La première et la plus grande obligation de l'homme est le salut de son âme, qui doit laisser la vengeance à Dieu

et ne la pas prendre.

La plus grande obligation des rois est le repos de leurs sujets, la conservation de l'État en son entier et la réputation de leur gouvernement ; à quoi est nécessaire de repousser si bien les injures faites à l'État que la sévérité de la vengeance ôte la pensée d'y attenter une autre fois. »

La monarchie absolue a été une affirmation historiquement progressiste, et Richelieu en a été un moteur essentiel.

Mais comme le régime n'a été qu'une période de transition entre la féodalité développée (par rapport au moyen-âge) et l'effondrement de celle-ci, on l'a assimilé de manière simpliste à ce régime.

Ce sera précisément ce que feront Maurras et les « anti-dreyfusards », au nom de la primauté de l'État et de l'armée ; leur conception organique de l'État a été un fétichisme administratif, une caricature historique de ce qu'a mis en avant la monarchie absolue.

11. La typologie typique de la France du XVII^e siècle

A partir du moment où l'État est la chose principale qui compte, alors le raisonnement peut s'appliquer de manière unilatérale.

D'un côté, c'est un aspect progressiste, car l'intérêt de tous prime sur l'intérêt de quelques uns. De l'autre, de par la réalité de la monarchie absolue, on est dans une démarche calculatrice, utilitariste, déconnecté du processus historique général.

C'est cela qui amène à des « excès », à une généralisation de l'arbitraire. Exactement comme dans le classique indien qu'est *l'Arthashastra*, on a dans les *Maximes* de Richelieu des appels au « secret » comme nécessité pour l'efficacité :

« Les plus grandes affaires n'ont souvent qu'un instant qui ne revient plus lorsqu'il est passé.

Le secret et la discipline sont nécessaires au bon succès des affaires, vu que ce qui surprend étonne d'ordinaire de telle sorte qu'il ôte souvent les moyens de s'y opposer, et que, poursuivre lentement l'exécution d'un dessein et le divulguer, est le même que parler d'une chose pour ne pas la faire.

Le maître du vaisseau ne rend point de raison de la façon avec laquelle il le conduit. Il y a des affaires dont le succès ne dépend que du secret, et beaucoup de moyens propres à une fin ne le sont plus lorsqu'ils sont divulgués. »

Toute remise en cause de l'ordre revient pareillement à une attaque contre l'intérêt général. On a ici le facteur civilisateur de la monarchie absolue, qui écrase les tendances centrifuges de l'aristocratie.

Richelieu a ici parfaitement constaté que ces tendances sont « naturelles » et qu'il est nécessaire de les écraser, qu'on ne peut pas faire autrement :

« En matière de crime d'État, il faut fermer la porte à la pitié, et mépriser les plaintes des personnes intéressées, et les discours d'une populace ignorante, qui blâme quelquefois ce qui lui est plus utile et souvent tout à fait nécessaire.

En plusieurs monopoles, factions et séditions qui se sont faites de mon temps dans ce royaume, je n'ai jamais vu que l'impunité ait porté aucun esprit naturellement à se corriger de sa mauvaise inclination, mais au contraire tous se sont retournés à leur premier vomissement, et souvent avec plus d'effet la seconde fois que la première. »

Richelieu, comme mentionné, a ainsi une vision historique ; il affirme la nécessité de « se mettre au service », de servir une cause plus grande que soi. On a là un grand dépassement historique de la position individualiste de la

noblesse.

Richelieu affirme donc simplement, dans ses *Maximes*, montrant qu'il est conscient de sa triste « réputation » :

« Je ne prends pas garde à tout ce qui se dit et fait contre moi, je me contente de contribuer ce que je puis afin que les affaires de mon maître aillent bien, et n'estime pas que ce soit trop acheter la gloire de servir un grand prince, que d'être calomnié de ceux qui sont ennemis envieux des prospérités du roi. »

Ce faisant, Richelieu a ouvert une nouvelle voie : celle de l'interprétation des individus par rapport à leur positionnement.

C'est là une démarche essentielle à la dynamique pragmatique-machiavélique, qui raisonne en terme binaire d'utile et d'inutile, de fonctionnel et de non-fonctionnel, etc., c'est-à-dire de fait de manière mécanique.

On a là un moment clef de l'histoire de France. On ne peut ainsi pas comprendre la typologie faite par Molière dans ses pièces (*L'avare*, *Le bourgeois gentilhomme*, le faux dévot *Tartuffe*, le libertin *Dom Juan*, *La malade imaginaire*, etc. etc.), *Les caractères* de La Bruyère ou bien sûr les *Fables* de La Fontaine sans voir qu'il y a en arrière-plan le même type d'évaluation, produit par la situation historique en France.

Il va de soi que lorsqu'il est de plus question de l'État, la question des « caractères » est d'autant plus importante, ce que souligne Richelieu de la manière suivante :

« Les fautes des hommes particuliers sont singulières et ne tirent point de suite après elles, mais celles de ceux qui sont dans les charges publiques, et dans les principales, tirent après elles des conséquences si grandes en nombre, et si importantes, qu'on ne peut le juger que par les effets qui suivent longtemps après. »

Et voici comment il formule la base de son raisonnement calculateur :

« Les imprudents sont capables d'entreprendre beaucoup d'action avec violence, mais leur retour est toujours lâche.

Il ne faut jamais, en affaire d'importance, prendre assurance en foi d'autrui, mais en sa propre puissance.

Il faut juger les sentiments des personnes, non par leurs paroles, mais par leurs véritables intérêts.

Il est à remarquer qu'ainsi les raisons fortes et solides sont excellentes pour les grands et puissants génies, les faibles sont meilleures pour les médiocres parce qu'elles sont plus de leur portée. »

Voici en fin des exemples parlants des types définis par Richelieu. Au moyen du matérialisme historique, on comprend rapidement qu'il évalue cela en fonction de l'utilité ou de la non-utilité, etc.

Il y a ainsi déjà les opportunistes qui ne pensent qu'à grimper l'échelle sociale de l'administration :

« Il n'y a point de peste si capable de ruiner un État que les flatteurs médisants et certains esprits qui n'ont autre dessein que de former des cabales et des intrigues dans les cours. »

Il y a les grand esprits qui doivent avoir de la suite dans les idées, sans quoi ils sont contre-productifs au régime administratif de la monarchie absolue, gigantesque appareil assumant ni plus ni moins que la direction de la société elle-même :

« Les plus grands esprits sont plus dangereux qu'utiles au maniement des affaires ; s'ils n'ont beaucoup plus de plomb que de vif argent, ils ne valent rien pour l'État.

Il y en a qui sont fertiles en inventions et abondants en pensées, mais si variables en leurs desseins, que ceux du soir et du matin sont toujours différents, et qui ont si peu de suite et de choix en leurs résolutions qu'ils changent les bonnes aussi bien que les mauvaises, et ne demeurent constants en aucune. »

Il y a l'attitude nécessaire du prince – c'est-à-dire du roi, « prince » étant ainsi entendu comme chez Machiavel, pour désigner le dirigeant central du régime – qui doit éviter de se faire manipuler, tromper, manœuvrer par les opportunistes :

« Pour ferme et constant que soit un prince, il ne peut, sans grande imprudence, et sans s'exposer à sa perte, conserver auprès de lui de mauvais esprits qui peuvent le surprendre à l'imprévu, ainsi que, pendant la contagion, une vapeur maligne saisit en un instant le cœur et le cerveau des hommes les plus forts et les plus robustes, lorsqu'ils pensent être les plus sains.

Il faut chasser ces pestes publiques et ne les approcher jamais, s'ils n'ont entièrement déposé leur venin, ce qui arrive si peu souvent que le soin qu'on doit avoir du repos oblige plutôt à la continuation de leur éloignement que la charité ne convie à leur rappel.

Je mets hardiment cette proposition en avant, parce que je n'ai jamais vu aucuns esprits amateurs de factions et nourris aux intrigues de la cour perdre leurs mauvaises habitudes et changer de nature que par impuissance, qui même, à parler proprement, ne les change pas, puisque la volonté de mal faire leur demeure lorsqu'ils n'en ont plus de pouvoir.

Il n'y a point de peste si capable de ruiner un État que les flatteurs, médisants et certains esprits qui n'ont autre dessein que de former des cabales et des intrigues dans les cours. »

12. Richelieu sur le caractère national français

Le cardinal de Richelieu disposait d'un matérialisme de type empirique ; il devait agir avec ce qu'il avait sous la main, et de par ses fonctions tenter d'élaborer des plans conformes aux besoins de l'État. C'est cela qui façonne son identité ; comme il le dit :

« Pour bien réussir, il ne faut pas prendre des mesures trop justes ; on doit toujours penser à faire plus qu'on ne projette. Si vous n'avez pas une vue trop longue en apparence, elle se trouvera trop courte en effet. »

Or, il y a ici quelque chose d'extrêmement important.

En effet, la bourgeoisie française est dans sa phase ascendante avec l'émergence de la monarchie absolue qui réussit à affaiblir la féodalité. Les caractères nationaux se posent ainsi, et Richelieu affirme sa position exactement à ce moment là.

Cela signifie que ce qu'il a à dire sur le caractère national français est d'une importance capitale.

Même s'il y a des limites de par la perspective pragmatique-machiavélique, cela ne peut qu'être très parlant, car de toutes manières, les apports nationaux sur le plan des caractères sont amenés à fusionner au fur et à mesure de l'unification de l'humanité.

Que nous dit Richelieu ? Que les Français ont bon caractère, qu'ils sont « légers » et prêts à aider de ce fait à n'importe quel moment, mais que cette légèreté les « plombe » dès qu'il s'agit de fournir un effet prolongé.

Voici comment Richelieu présente cela :

« Les Français ont beaucoup de bonnes qualités. Ils sont vaillants, pleins de courtoisie et d'humanité, leur cœur est

éloigné de toute cruauté, et tellement dépouillé de rancune qu'ils se réconcilient aisément.

Mais bien que ces qualités soient, ou l'ornement de la vie civile, ou essentielles à la chrétienté, si est-il vrai qu'étant dépourvues de flegme, de patience et de discipline, ce sont des viandes exquisées servies sans sauce qui les fait manger avec goût. »

On ne peut qu'être frappé par l'acuité de l'explication de Richelieu. En soulignant la légèreté des Français, Richelieu montre que d'un côté ils sont prompts à l'action, qu'ils ne sont jamais « encroûtés », mais de l'autre il y a une tendance « naturelle » à l'inconstance.

Ainsi, si l'on suit Richelieu, alors d'un côté, on peut constater que :

« Si la nation française est légère et impatiente, sa vaillance et son impétuosité lui font souvent faire d'un premier effort ce que les autres ne font qu'en beaucoup de temps. »

Mais, de l'autre côté on doit remarquer que :

« En faisant voir qu'on a plus de cœur pour faire des conquêtes que de tête pour les conserver, on fait paraître qu'on est vrai Français. »

Il y a ici une explication formidable. On comprend tout à fait pourquoi la monarchie absolue a interdit les duels, et pourquoi le socialisme devra interdire en France le principe du « panache », cet avatar justement du duel, du courage velléitaire, purement gratuit et faussement courageux.

Richelieu a raison de constater que les Français, dans leur démarche, ont du mal à demeurer ferme et stable ; toute l'histoire de la faiblesse historique de la social-démocratie et de la vigueur anarcho-syndicaliste est un exemple

terrible de cela.

La faiblesse initiale de la Résistance en France face à l'Occupation allemande, puis le passage subitement à une Résistance massive, ont également un rapport avec ce trait typiquement français.

Les Français se lancent facilement, mais ils n'ont pas l'habitude des perspectives sur le long terme. On voit facilement ce que Richelieu veut dire quand il dit que les Français se lancent vite, mais qu'ils ne tiennent pas la route sur la longueur :

« Au commencement d'une entreprise, l'ardeur des Français n'est point ordinaire, et en effet, ils sont plus qu'hommes en cet instant ; mais, peu de temps après, ils se ralentissent ; en sorte qu'ils deviennent égaux à ceux qui n'ont qu'une vertu commune et, à la longue, ils se dégoûtent et s'amollissent jusqu'à tel point qu'ils sont moins qu'hommes.

Il leur reste bien toujours du cœur pour se battre, pourvu qu'on veuille les mettre aux mains à l'heure même, mais il ne leur en demeure point pour attendre l'occasion bien que leur honneur, la réputation de leur nation et le service de leur maître les y obligent. »

On comprend très bien ce que Richelieu veut dire quand il parle de la présomption typiquement française, cette auto-intoxication dont un exemple pathétique est l'histoire de l'équipe de France de football :

« L'impatience naturelle, que les Français tirent du climat qui leur a donné d'être, les rend impuissants à se vaincre soi-même.

La présomption ordinaire à la nation française semble, à toutes les autres, tenir quelque chose de la folie quand elle va jusques à l'excès. »

Les maximes suivantes sont également intéressantes, car on peut les utiliser même

aujourd'hui. Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que souvent on attribue ces « caractéristiques » à des effets de la révolution française.

Or, la révolution française a finalisé le processus de naissance de la nation, mais ne lui a pas donné naissance.

Voici ce que dit Richelieu sur les accommodements, le refus des hiérarchies et la question des « bienfaits » :

« En France, l'on ne donne ordre à rien par précaution, et même quand les maux sont arrivés, on n'y remédie pas absolument, mais par accommodement, ce qui ne se fait jamais sans beaucoup de préjudice pour l'État, étant certain que l'on considère les intérêts particuliers plus que les généraux qui devraient être en singulière recommandation. »

« Un des maux de la France est que jamais personne n'est dans sa charge. Le soldat parle de ce que devrait faire son capitaine. Le capitaine des défauts qu'il s'imagine que fait son maître de camp, et ni les uns ni les autres ne sont à faire leur devoir. »

« Perdre bientôt la mémoire d'un bienfait est le vice des Français. »

On remarque facilement que ces reproches pourraient, d'une certaine manière, être fait à n'importe quel peuple *grosso modo* ; cela témoigne précisément du caractère relatif des traits nationaux.

Chaque peuple passe par des étapes similaires, mais de par les conditions concrètes certains aspects sont distendus, et des qualités se développent plus particulièrement, les défauts n'étant jamais que relatifs et disparaissant historiquement.

Par conséquent, la rencontre des qualités nationales, leur fusion – la légèreté française, le flegme britannique, la rigueur allemande, le tempérament drôle – excité et solide autrichien,

etc. - aboutit à former l'humanité nouvelle

C'est en connaissance de cela qu'on peut avancer, avec pour le moment la prise en compte fondamentale des conditions concrètes et de l'esprit national français ; Richelieu nous annonce d'ailleurs ici que :

« Les Français sont capables de tout, pourvu que ceux qui les commandent soient capables de bien enseigner ce qu'ils pratiquent. »

13. «La souveraineté n'est non plus divisible que le point en géométrie»

En plus de ses *Maximes*, Richelieu a laissé un *Testament politique*, mais également une correspondance de 7000 pages.

Et Richelieu n'est bien sûr pas le seul à avoir formulé son avis ; toute l'époque est marquée d'ouvrages sur la politique, comme par exemple *De l'intérêt des Princes et États de la Chrétienté* (1634) écrit par le protestant Henri de Rohan, ou inversement les *Considérations politiques sur les coups d'État* (1639) de Gabriel Naudé, apologie de la Saint-Barthélémy au nom de la raison d'État.

On peut également mentionner celui qui fut historiquement le seul « orateur du roi pour les discours d'État », François de Colomby, qui écrivit en 1631 *De l'Autorité des rois*, où l'on peut lire que :

« Les armes soutiennent la cause des Princes, mais les livres de la bonne trempe en font connaître l'équité et tournent les affections publiques, du côté même qu'ils font paraître la justice. »

« Il ne suffit pas que les Princes soient autorisés du Ciel ; il faut que leurs sujets le croient. »

Nous sommes ici au cœur de la dynamique intellectuelle pragmatique-machiavélique, et Louis XIV a lui-même laissé des écrits : des *Mémoires*, un *Journal*, des *Instructions politiques et morales*, des *Réflexions sur le métier de roi*.

Dans cette dernière œuvre, Louis XIV donne son point de vue sur la tâche qui a été la sienne :

« Rien n'est si dangereux que la faiblesse, de quelque nature qu'elle soit. Pour commander aux autres, il faut s'élever au-dessus d'eux ; et après avoir entendu ce qui vient de tous les endroits, on se doit déterminer par le jugement qu'on doit faire sans préoccupation et pensant toujours à ne rien ordonner ni exécuter qui soit indigne de soi, du caractère qu'on porte, ni de la grandeur de l'État.

Les princes qui ont de bonnes intentions et quelque connaissance de leurs affaires, soit par expérience, soit par étude, et une grande application à se rendre capables, trouvent tant de différentes choses par lesquelles ils se peuvent faire connaître, qu'ils doivent avoir un soin particulier et une application universelle à tout.

Il faut se garder contre soi-même, prendre garde à son inclination et être toujours en garde contre son naturel. Le métier de roi est grand, noble et délicieux, quand on se sent digne de bien s'acquitter de toutes choses auxquelles il engage ; mais il n'est pas exempt de peines, de fatigues, d'inquiétudes.

L'incertitude désespère quelquefois ; et quand on a passé un temps raisonnable à examiner une affaire, il faut se déterminer à prendre le parti qu'on croit le meilleur.

Quand on a l'État en vue, on travaille pour soi. Le bien de l'un fait la gloire de l'autre. Quand le premier est heureux, élevé et puissant, celui qui en est cause en est glorieux, et par conséquent doit plus goûter que ses sujets, par rapport à lui et à eux, tout ce qu'il y a de plus agréable dans la vie.

Quand on s'est mépris, il faut réparer la faute le plus tôt qu'il est possible, et

que nulle considération en empêche, pas même la bonté. »

« La souveraineté n'est non plus divisible que le point en géométrie. »

La position de Louis XIV a été obtenue de haute lutte, notamment face à la « Fronde » de la noblesse ; il faut ici mentionner le théoricien Claude Joly (1607-1700), qui tenta de s'opposer à l'idéologie dominante avec ses *Maximes véritables et importantes pour l'institution du Roi*.

Cependant, de par les succès de la royauté, l'histoire retient Cardin Le Bret (1558-1655) qui joua un rôle central juridiquement, devenant pratiquement le juriste de Richelieu, voire son porte-parole.

Sa présence historique est notable, ayant vécu sous six rois (d'Henri II à Louis XIV), servant quatre d'entre eux ; son œuvre majeure est un ouvrage de 1632 sur la souveraineté royale : *Œuvres qui contient un sçavant Traité de la Souveraineté du Roy Ses Harangues ses Plaidoyers à la Cour des Aydes & au Parlement de Paris réduits en forme de Decifions*.

Cardin Le Bret va très loin dans ses exigences juridiques nouvelles : les charges des officiers ne doivent plus dépendre de l'hérédité, le pouvoir de police doit revenir au pouvoir central, le roi doit pouvoir lever librement des tailles et des subsides sans demander l'accord des États généraux du Parlement, les droits domaniaux doivent être étendus aux fleuves navigables, les grands chemins, les forêts, les mines, selon lui « la condition ecclésiastique est presque égale à celle des autres sujets », etc.

Il conçoit même une sorte de concept d'état d'urgence, affirmant :

« Pour subvenir à une nécessité pressante pour le bien public, il semble alors que toutes choses soient permises. »

Il résume dans une formule, bien sûr de manière pragmatique-machiavélique, « logique », comment il pose la question :

On a là le point culminant d'une évolution de la tradition dit du « Miroir des princes », de l'averroïsme politique où les conseillers prônent le matérialisme. Bien sûr, l'œuvre la plus célèbre de cette tradition est *Il Principe*, c'est-à-dire *Le Prince*, de Machiavel.

14. Le Prince de Machiavel

Pour comprendre la démarche de Nicolas Machiavel (1469-1529), il faut raisonner en terme de « positions ».

Pour cela, on peut reprendre l'exemple de Vauban, le grand stratège militaire ayant organisé des citadelles pour protéger des invasions le régime de Louis XIV.

Voici comment il formule le principe du « pré carré », dans une lettre à François Michel Le Tellier de Louvois en janvier 1673, ce dernier étant l'organisateur des fameuses « dragonnades », ces opérations militaires extrêmement brutales pour convertir de force les protestants.

Vauban explique :

« Sérieusement, Monseigneur, le roi devrait un peu songer à faire son pré carré. Cette confusion de places amies et ennemies ne me plaît point.

Vous êtes obligé d'en entretenir trois pour une. Vos peuples en sont tourmentés, vos dépenses de beaucoup augmentées et vos forces de beaucoup diminuées, et j'ajoute qu'il est presque impossible que vous les puissiez toutes mettre en état et les munir.

Je dis de plus que si, dans les démêlés que nous avons si souvent avec nos voisins, nous venions à jouer un peu de malheur, ou (ce que Dieu ne veuille) à tomber dans une minorité, la plupart s'en irait comme elles sont venues.

C'est pourquoi, soit par traité ou par

une bonne guerre, Monseigneur, prêchez toujours la quadrature, non pas du cercle, mais du pré. C'est une belle et bonne chose que de pouvoir tenir son fait des deux mains. »

Cette organisation tactique dans l'espace, Nicolas Machiavel en affirme la nécessité dans la société elle-même. Son œuvre, *Le Prince*, est un manuel complet d'averroïsme politique : c'est une œuvre équivalent directement *l'Arthashastra* indien.

Les contextes indien et italien étaient cependant très différents. Lorsque *l'Arthashastra* a été écrit, la monarchie absolue était déjà en train de se tracer un chemin à travers le terrible chaos des forces féodales, particulièrement brutales et sanglantes.

Lorsque *Le Prince* a été écrit, on a la même situation, mais sans aucun espoir de voir la monarchie absolue s'imposer, en raison du Vatican qui, comme l'explique Nicolas Machiavel, était trop faible pour unifier l'Italie mais suffisamment fort pour parvenir à empêcher que quelqu'un d'autre réussisse.

Les autres forces principales étaient des villes-états, comme Venise, Milan et Florence, ou encore Gênes, Ferrare et Bologne.

Ainsi, dans son œuvre, Nicolas Machiavel traite de la question du pouvoir – comment l'obtenir et le garder – mais il conclut par un appel à unifier l'Italie. C'est un appel à un « Prince » idéal, réalisant pour l'Italie ce qui a été fait en France et en Angleterre.

Les dernières lignes de l'œuvre consistent en des vers de Pétrarque :

« La vaillance prendra les armes
Contre la fureur et tôt la vaincra
Car la valeur ancienne n'est pas morte
Dans les cœurs italiens »

D'autres œuvres témoignent de ce grand travail de fond en faveur de l'avancée politique

de l'Italie ; il y a ainsi notamment *Les Discours sur la première décade de Tite-Live* écrits de 1512 à 1519, ainsi que le *Discours sur la réforme de l'État de Florence*, écrit en 1521.

Le Prince est donc un ouvrage qui doit en quelque sorte contribuer à faire émerger la force politique unifiant l'Italie, c'est un manuel qui affirme la nécessité d'être matérialiste et de ne pas reposer sur un quelconque idéalisme, notamment religieux.

Le Prince, en tant que représentant de l'intérêt général, doit être auto-centré, indifférent aux autres aspects et, s'il le faut, pratiquer l'habileté, la simulation et la dissimulation pour triompher.

C'est une démarche relevant de l'averroïsme politique, servant les intérêts de la monarchie absolue contre l'Église et ouvrant la porte au matérialisme bourgeois en arrière-plan.

Nicolas Machiavel ayant formulé brutalement ses sentences – l'ouvrage ayant eu une diffusion très large grâce à l'imprimerie, à l'opposé de *l'Arthashastra* –, *Le Prince* fut un scandale, l'Église comprenant immédiatement le danger et interdisant de son côté l'ouvrage jusqu'au début du XXe siècle.

Voici une sentence « typique » de ce qu'on trouve dans *Le Prince* :

« Un prince bien avisé ne doit point accomplir sa promesse lorsque cet accomplissement lui serait nuisible, et que les raisons qui l'ont déterminé à promettre n'existent plus : tel est le précepte à donner. »

Le raisonnement pragmatique-machiavélique est entièrement fondé sur le positionnement :

« On doit bien comprendre qu'il n'est pas possible à un prince, et surtout à un prince nouveau, d'observer dans sa conduite tout ce qui fait que les hommes sont réputés gens de bien, et qu'il est souvent obligé, pour maintenir l'État,

d'agir contre l'humanité, contre la charité, contre la religion même.

Il faut donc qu'il ait l'esprit assez flexible pour se tourner à toutes choses, selon que le vent et les accidents de la fortune le commandent ; il faut, comme je l'ai dit, que tant qu'il le peut il ne s'écarte pas de la voie du bien, mais qu'au besoin il sache entrer dans celle du mal. »

Nicolas Machiavel développe dans *Le Prince* tous les thèmes traditionnels de l'averroïsme politique : la nécessité que le peuple ait une bonne opinion du Prince, l'utilité des conseillers, le besoin d'une souplesse tactique, l'attitude de rejet à avoir vis-à-vis des flatteurs, etc.

Le *Prince* eut ainsi un énorme retentissement, son ouvrage sur le petit nombre manœuvrant la « multitude » passive étant publié à une époque où justement la diffusion de la connaissance aux masses commence.

L'œuvre déborde donc de la simple utilité pour la monarchie absolue et passe déjà dans le camp du peuple en tant que connaissance des manœuvres des puissants pour les dominer. C'est précisément cette dimension qui a rendu l'œuvre si vivante et si ancrée dans son époque.

15. La Fontaine et les Fables indiennes

Le XVII^e siècle est ainsi, en France profondément marqué par l'averroïsme politique. Une œuvre comme Dom Juan de Molière est absolument incompréhensible si l'on ne voit pas qu'il s'agit d'une mise en avant de cette forme de matérialisme.

Jean de La Fontaine participe de cet élan avec ses Fables ; il s'est inspiré du *Pañchatamtra*, ces Fables indiennes écrites plusieurs siècles avant notre ère, non pas simplement pour la forme, mais également pour le contenu.

Il y a ici une réalisation de l'averroïsme politique, l'expression d'une morale

pragmatique, « réaliste », non religieuse.

Voici deux exemples résumant l'esprit du *Pañchatamtra*, avec des extraits du *Hitopadesha*, « L'instruction utile », une imitation du *Pañchatamtra* :

« Alors, découragé, Citravarna dit à son ministre Dûradarshin :

- Mon cher, pourquoi donc nous as-tu négligés ? N'aurais-je pas su me conduire ?

Et ainsi est-il dit :

On ne doit pas agir inconsidérément parce qu'on a obtenu la royauté.

Ne pas savoir se conduire tue en effet la prospérité

contre la vieillesse détruit la plus remarquable beauté.

Il obtient

la prospérité celui qui est habile,
la santé celui qui se nourrit sainement,
le bonheur celui qui se porte bien,
la limite du savoir celui qui a du zèle
et le dharma, la richesse et la gloire
celui qui se discipline.

- Écoutez, seigneur, répondit le vautour :

Un roi, même ignorant,
acquiert une prospérité extrême
s'il prend à son service des hommes
avancés en connaissances,
comme, au bord des eaux, se développe
un arbre.

Et encore :

La boisson, les femmes, la chasse, le
jeudi
et le gaspillage d'argent,
la dureté des paroles et des châtements,
sont pour les rois des vices. »

Voici le second extrait :

« Ayant ri, Dûradarshin déclara :

On ne doit pas produire pour rien
un grondement de tonnerre comme
celui d'un nuage d'automne.

Un grand homme ne révèle pas à
l'ennemi

ses bonnes ou mauvaises intentions.
 En outre :
 Un roi ne doit pas faire la guerre
 à la fois de nombreux adversaires.
 De nombreux insectes assurément
 peuvent tuer même l'orgueilleux
 serpent. »

Voici comment l'avant-propos de la traduction française moderne du *Pamçhatamtra* par Edouard Lancereau présente le rapport de Jean de La Fontaine à cette œuvre :

« Parmi les fabulistes chez lesquels on trouve des imitations de nos apologues [du *Pamçhatamtra*], La Fontaine tient la première place.

Les six derniers livres de son recueil, publiés en 1678-1679 et en 1693-1694, renferment toutes ses fables d'origine orientale.

« J'en dois, dit-il dans l'Avertissement placé en tête du septième livre, la plus grande partie à Pilpay, sage indien. Son livre a été traduit en toutes les langues. »

La mention du nom de Pilpay indique suffisamment que notre fabulise s'est servi de la traduction française de *l'Anwâr-i Souhailî* intitulée *Livre des Lumières*.

Mais plusieurs des fables qu'il a empruntées au philosophe indien manquent dans le Livre des Lumières. Cet ouvrage, comme on l'a vu plus haut, ne contient que les quatre premiers chapitres du texte persan.

La Fontaine a eu par conséquent entre les mains une des autres versions du *Livre de Kalila et Dimna* connues de son temps.

La Fontaine entretenait, on le sait, un commerce littéraire et un échange continu de livres avec le savant Huet, sous-précepteur du Dauphin et plus tard évêque d'Avranches. Ce dernier s'occupait d'un travail sur la version grecque [du *Pamçhatamtra*] de Siméon Seth. »

Jean de La Fontaine connaissait également François Bernier (1620-1688), philosophe épicurien ayant existé en Inde ; le jésuite Pierre

Poussines avait de son côté également traduit le *Pamçhatamtra* depuis sa version grecque.

Pour replonger dans le contexte de l'époque, voici comment Antoine Houdar de La Motte (1672-1731), dans son *Discours sur la fable*, présente l'auteur du *Pamçhatamtra*, et l'averroïsme politique est clairement souligné :

« Pilpai doit trouver ici sa place, si ce n'est par le mérite de ses fables, du moins par leur célébrité ; et comme il est inventeur, il ne faut pas, pour lui accorder quelque estime, y regarder de si près qu'à ceux qui sont guidés par des modèles : le mérite de l'invention compensera toujours bien des défauts.

Il gouverna longtemps l'Hindoustan sous un puissant empereur ; il n'en était pas moins esclave ; car les premiers ministres de ces souverains le sont encore plus que leurs moindres sujets ; et voilà toujours l'esclavage confirmé dans l'honneur d'avoir enfanté la fable.

Pilpai renferma toute sa politique dans les siennes ; c'était le livre d'État, et la discipline de l'Hindoustan.

Un roi de Perse prévenu de la beauté de ses maximes envoya recueillir ce trésor sur les lieux, et fit traduire Pilpai par son médecin.

Les Arabes lui ont aussi décerné l'honneur de la traduction [avec comme titre *Le Livre de Kalila et Dimna*] ; et il est demeuré en possession de tous les suffrages du Levant. »

Antoine Houdar de La Motte reproche à « Pilpai » que les *Fables* soient imbriquées les unes dans les autres, qu'elles ne constituent pas des petites leçons séparées ; dans le *Pamçhatamtra*, comme dans le *Hitopadesha*, tout s'emmêle, tout s'entrecroise en effet.

Antoine Houdar de La Motte apprécie donc Jean de La Fontaine, car il a construit des petits morceaux de vie, autonomes et n'étant pas secs, permettant l'instruction.

On retrouve donc toute la question de l'instruction, de la « manutention des esprits ».

C'est un moment très important, d'affirmation nationale.

Charles Maurras, le théoricien du « nationalisme intégral », ne s'y est pas trompé, et ne chercha pas à remettre en cause cela. Il formula ainsi une sorte de double conception :

« Il y avait autrefois, en France, deux livres de classe, très inégalement respectables, d'une antiquité inégale, d'une popularité inégale aussi en fait comme en droit, mais qui représentaient ensemble la somme de l'esprit national.

C'étaient le *Catéchisme diocésain* et (l'adjonction est de Nisard) les *Fables* de La Fontaine. »

(*L'École laïque contre la France*, 1928)

L'État d'un côté, la religion de l'autre : le nationalisme intégral de Charles Maurras a été une tentative de formuler une monarchie absolue modernisée. La Fontaine fut donc compris pour ce qu'il est, et Charles Maurras écrira même la préface du *La Fontaine politique*, ouvrage du fasciste Pierre Boutang (1916-1998), qui sera souvent présenté comme le successeur de Charles Maurras.

On est là dans l'idéalisme, dans l'incompréhension du phénomène historique qu'a été la monarchie absolue. Une compréhension de « l'ancêtre » du *Paṃchataṃtra*, le fameux *Arthashastra*, permet de bien saisir cela.

16. l'Arthashastra

Nous avons présenté *l'Arthashastra*, écrit par le ministre indien Kautilya - Chāṇakya (environ 350-283 avant notre ère) ; voyons quelles en sont les thèses.

D'un côté il y a un État et une administration, de l'autre il y a la science politique. Ce qui donne cela :

« Celui qui connaît bien la science politique (...) peut jouer à sa guise avec les rois qu'il enchaîne à son intellect. »

« La source de l'existence des hommes est la richesse, en d'autres mots, la terre que les hommes habitent. La science qui donne les moyens d'obtenir et de protéger cette terre est la science politique. »

Le roi est seulement le support de la science politique. Mais qu'est ce que l'État proprement dit ? *L'Arthashastra* donne sept éléments constitutifs de l'État : « le roi, le ministre, le pays, la ville fortifiée, le trésor, l'armée et l'allié ».

Et voici ce qu'il nous dit sur sa conception de la défense de l'État ;

« S'il est faible, un roi doit s'attacher à garantir le bien-être de ses sujets. Les campagnes sont à la source de tout ce qu'il faut entreprendre ; c'est de là que naît la puissance. »

« Quant à choisir entre un territoire protégé par un fort, et un territoire qui a le soutien des hommes, c'est ce dernier qui est préférable. Car le propre d'un royaume est d'être peuplé d'hommes. »

« Les choses qui dépendent de la ville fortifiée sont le trésor, l'armée, la guerre silencieuse, la retenue de son propre camp, l'utilisation des forces armées, la réception de troupes alliées, et la défense contre les troupes ennemies et les peuplades des forêts. S'il n'y a pas de fort, le trésor tombera aux mains des ennemis. Car, il apparaît que ceux qui sont dotés de forts ne sont pas exterminés. »

L'allemand Carl von Clausewitz (1730-1831) a produit des conceptions similaires. Les masses sont conçues comme un « instrument » du royaume, tout comme le roi par ailleurs.

L'Arthashastra préconise de tout surveiller : la formation du prince destiné à être roi, les ministres, les masses. Tout doit être contrôlé.

Au sujet du prince, on peut lire :

« Si par hasard, dans l'exubérance de sa jeunesse, il nourrissait de l'envie pour les femmes des autres, on devrait faire en sorte qu'il en conçoive une aversion profonde, grâce à l'entremise de femmes impures se faisant passer pour de nobles dames, la nuit dans des maisons isolées. S'il appréciait la boisson, on devrait l'effrayer avec un alcool empoisonné. »

Même les ministres de haut rang devaient être surveillés discrètement :

« Après avoir nommé ses ministres (...) le roi devrait secrètement en vérifier l'intégrité. »

On peut lire dans *l'Arthashastra* que non seulement le roi devrait engager des espions pour surveiller les villageois et les citadins, mais qu'il devrait aussi construire des tavernes à des fins d'espionnage. Tout divertissement devrait être supervisé par l'État, et l'opinion publique devrait être maintenue totalement sous contrôle.

Et comme *l'Arthashastra* est en tous points un manuel pratique, il donne une liste de déguisements d'espions :

« L'administrateur devrait poster dans tout le pays des agents secrets ayant l'apparence d'ascètes religieux, de moines errants, de charretiers, de saltimbanques, de jongleurs, de clochards, de diseurs de bonne fortune, de devins, d'astrologues, d'apothicaires, d'aliénés, de sourds, de muets, et de marchands de boissons, de pain, de viande ou de riz. »

Le roi doit intervenir directement, quand cela

est nécessaire, pour éviter les problèmes ultérieurs :

« La désaffection peut être vaincue si on en supprime les meneurs. »

« Les sujets qui s'affrontent mutuellement avantagent le roi par leur rivalité. »

« Une flèche, décochée par un archer, peut tuer ou ne pas tuer ; mais l'intelligence, maniée par un homme sage, tuerait même un enfant dans le ventre de sa mère. »

« Car le roi sévère avec son fouet devient une source de terreur. Le roi clément avec son fouet est méprisé. Le roi qui est juste avec son fouet est un roi honoré. »

En cas de nécessité, la torture et le meurtre peuvent s'avérer utiles. Toutefois, le fouet sert avant tout à maintenir l'unité :

« Le fort avale le faible, en l'absence de celui qui manie le fouet. »

C'est pourquoi la colère et la luxure sont les ennemis des rois, et :

« C'est principalement les rois gouvernés par leur colère qui ont été tués par des soulèvements de leurs sujets. »

On revient ici au principe selon lequel le roi est un instrument de l'État. C'est l'État qui a besoin d'un roi et de ministres solides, efficaces. La croissance de la prospérité générale est le but de l'administration.

En France, Louis XIV ne disposait pas d'assez de richesses pour satisfaire les masses, en particulier à cause des guerres dans lesquelles il

s'engageait, et à cause de cela le royaume n'a pas pu complètement s'affirmer. Cela a créé un espace pour la conception d'un « nationalisme intégral », plus tard développé par Charles Maurras (1868-1952).

Avec l'échec du système féodal et l'écroulement de tout ce mode de production, tout un romantisme a été produit, basé sur le royalisme et la conception d'un « état organique ».

La situation était différente en Inde ; Ashoka a pu maintenir une certaine paix pendant un certain temps ; il a organisé des dispensaires pour le peuple et pour les animaux, et il a pu appeler à l'universalisme. La monarchie absolue a ouvertement commencé à élaborer l'idéologie de l'État-providence .

C'est le noyau idéologique (et idéaliste) de la monarchie absolue. On peut encore lire dans *l'Arthashastra* :

« C'est la richesse matérielle qui est le but principal, car la morale (Dharma) et les plaisirs des sens (Kama) reposent sur la richesse matérielle (Arthamulau). »

Le paradoxe, c'est que cette perspective a pu structurer, dans la situation de l'Inde, le despotisme asiatique, en raison de la défaite des forces progressives et du retour des forces féodales.

Si l'on examine la situation au temps de *l'Arthashastra*, on voit que l'État possédait les vastes territoires de la couronne, toutes les ressources naturelles, toutes les terres en friche, tous les droits sur la pêche, le transport, le commerce, etc.

Les cultivateurs étaient sous le contrôle de l'État ; les terres cultivables pouvaient être

confisquées par l'État et confiées à d'autres cultivateurs ou à la communauté villageoise.

Toutes les initiatives des commerçants étaient vérifiées, le taux de profit déterminé par l'État, tout comme la vente et la distribution, etc. et même les heures de travail et les salaires ; il y avait un intendant aux routes commerciales et aux marchés.

L'État organisait les réservoirs, les canaux d'irrigation ; il avait le monopole sur la production d'alcool, de sel, la construction des bateaux. Les entrepôts et les métiers à tisser dépendaient des intendants de l'État.

Les échanges étaient aussi régulés en termes clairs :

« Les substances nuisibles, comme l'alcool ou le poison, ne sont d'aucune utilité au pays, et devraient être prohibées. Les biens d'une très grande valeur, tels que les graines ou les médicaments difficiles à trouver, devraient circuler sans droits de douane. »

Tout cela va de pair avec la formation d'un marché centralisé et l'unification du pays – l'aspect progressif de la monarchie – mais cela signifie qu'en cas d'échec, cette centralisation profite à un État parasite s'appuyant sur les propriétaires féodaux.

C'est ce qui s'est passé en Inde, où *l'Arthashastra* a été un ouvrage très important jusqu'au XII^{ème} siècle, où il fut perdu ; mais en France, la bourgeoisie s'est directement emparée de l'État pour en faire le noyau de la nation, qui naît et disparaît avec le capitalisme.

Là réside l'importance de XVII^{ème} siècle comme étant celui de Richelieu, Vauban, Mazarin, Louis XIV, La Fontaine...

Publié en janvier 2014

Illustration de la première page : Richelieu d'après Philippe de Champagne